

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RBC Funds (Lux) - Global Resources Fund

Catégorie B (cap) - USD ISIN LU0641092514

Un compartiment de RBC Funds (Lux)

Société de gestion : Candriam Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds s'attache à faire fructifier le capital investi en le plaçant dans des actions de sociétés des secteurs de l'énergie et des matières premières du monde entier.

Le Fonds est géré de manière active par rapport aux indices 50 % MSCI World Energy Sector Index et 50 % MSCI World Materials Sector Index à des fins de comparaison de performances et de gestion des risques. Le Fonds investit principalement dans des sociétés spécialisées dans les ressources naturelles ou autres : exploration, développement, production ou distribution. Cela comprend des sociétés qui proposent des services aux sociétés de ces secteurs ou qui élaborent des produits et services pour le compte de ces dernières.

Le Fonds privilégie les sociétés d'envergure moyenne à grande, mais peut également investir dans des sociétés et des

funds d'investissement à capital variable de plus petite taille.

Le Fonds peut recourir à des produits dérivés (options, contrats à terme, contrats de change à terme, contrats de swap, etc.) pour atteindre ses objectifs d'investissement et réduire le risque ou assurer une gestion plus efficace.

La description détaillée des objectifs et de la politique d'investissement figure dans le prospectus.

Cette catégorie d'actions du Fonds ne paie pas de dividendes.

Toute plus-value est réinvestie de manière à développer votre placement.

Vous pouvez acheter et vendre des actions lors de tout jour ouvrable bancaire luxembourgeois, conformément aux modalités énoncées par le prospectus.

Profil de risque et de rendement

◆ Risque plus faible				Risque plus élevé ◆		
◆ Rendement généralement plus faible				Rendement généralement plus élevé ◆		
1	2	3	4	5	6	7

L'Indicateur de risque et de rendement présente le classement de la catégorie d'actions de ces points de vue. Plus le classement est élevé, plus le potentiel de gain est élevé, et plus le risque de perte est grand. Ce tableau repose sur un mode de calcul standard, utilisé par toutes les sociétés proposant de tels fonds dans l'Union européenne.

Attention : la catégorie la plus basse ne correspond pas à un placement sans risque

La plage grisée du tableau ci-dessus indique le classement par catégorie, d'après l'indicateur synthétique de risque et de rendement. Ce classement est fonction des fluctuations du cours de la catégorie au fil du temps.

La catégorie d'actions est classée 6 car elle investit dans des titres liés à des matières premières et des ressources naturelles, dont le cours a tendance à fluctuer davantage.

Attention : le calcul repose sur des données anciennes et ne

constitue pas nécessairement une indication fiable du comportement futur de la catégorie d'actions. Le classement peut évoluer au fil du temps. En d'autres termes, rien ne garantit qu'il restera le même.

L'indicateur risque et de rendement ne tient pas compte des facteurs suivants :

- Rien ne garantit que le Fonds sera en mesure de se prémunir contre le risque de liquidité. Sur des marchés hautement volatils, certains titres peuvent perdre en liquidité, et donc se vendre moins vite ou moins facilement. Certains titres peuvent être non liquides pour des raisons légales ou du fait de la nature de l'investissement et de certaines caractéristiques (garanties, etc.) ou d'un manque d'acheteurs.
- La valeur des actifs du Fonds peut subir diverses influences négatives dans les pays où il investit : incertitudes quant à des politiques gouvernementales, fiscalité, instabilité sociale ou religieuse, évolution politique, juridique ou réglementaire.
- Rien ne garantit que le Fonds sera en mesure de se prémunir contre le risque de change. Le Fonds peut recourir à des produits dérivés à des fins de réduction ou de maîtrise du risque.

Frais

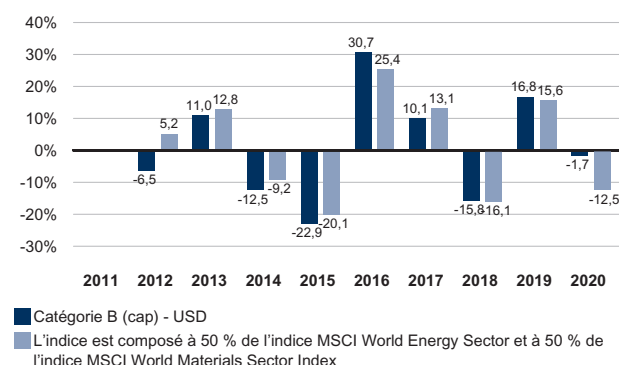
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Des frais de conversion d'un maximum de 2,00 % peuvent être facturés dans certains cas.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,15%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	S.O.

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Catégorie, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation des charges, qui peuvent varier d'une année sur l'autre.

Pour en savoir plus sur les frais et commissions, veuillez consulter le prospectus sur www.rbcgam.lu.

Rendements passés



Les rendements passés ne sont pas une garantie de résultats futurs.

Les rendements passés indiqués tiennent compte de tous les frais courants et commissions de performance, exception faite des frais d'entrée.

Rendements passés calculés en USD.

Cette catégorie d'actions a été lancée le 15 juillet 2011.

Informations pratiques

Le Dépositaire du Fonds est RBC Investor Services Bank S.A.

On peut se procurer gratuitement le prospectus et les derniers rapports annuels et semestriels de RBC Funds (Lux), ainsi que divers renseignements pratiques, tant au siège de RBC Funds (Lux) au 14 Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, que sur le site www.rbcgam.lu. Le prospectus et les rapports financiers sont préparés pour RBC Funds (Lux) dans son ensemble.

L'investisseur doit s'informer sur les conséquences fiscales, dans les pays où il est résident ou domicilié, de l'acquisition, de la détention ou de la vente d'actions RBC Funds (Lux). La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

RBC Funds (Lux) est un fonds à compartiments multiples dont les actifs et passifs sont distincts, conformément à la loi.

Le présent document décrit une catégorie d'actions du Fonds. Ce Fonds se compose par ailleurs d'autres catégories. Pour plus d'information sur ces catégories, y compris pays d'enregistrement et documents d'information clé pour l'investisseur, rendez-vous sur www.rbcgam.lu.

La responsabilité de Candriam Luxembourg et de RBC Global Asset Management Inc. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Il est possible de convertir tout ou partie de vos actions dans une autre catégorie d'actions ou en actions de toute catégorie d'un autre compartiment de RBC Funds (Lux), selon les conditions d'admissibilité.

RBC Funds (Lux) est agréée au Grand-Duché de Luxembourg et réglementée par l'autorité de surveillance locale, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Candriam Luxembourg est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Les informations relatives à la politique de rémunération de la Société de gestion sont disponibles sans frais sur le site www.rbcgam.lu. Un exemplaire physique sera disponible sans frais sur demande auprès de la Société de gestion.